



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 15/12/15

Reçu en Préfecture le : 16/12/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 14 décembre 2015
D-2015/676

Aujourd'hui 14 décembre 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Madame Magali FRONZES, Monsieur Marc LAFOSSE, Mme Laetitia JARTY ROY

Evaluation scientifique du plan E-Education de la Ville de Bordeaux. Autorisation. Signature. Avenant

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du projet "Bordeaux, cité digitale", qui vise à encourager l'usage des nouvelles technologies, la Ville a lancé depuis 2010, en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde (DSDEN33), un plan de déploiement unique à l'échelle d'une grande ville destiné à équiper à l'horizon 2013 les 360 salles de classes élémentaires de « Tableaux Numériques Interactifs ».

Ce projet majeur a suscité beaucoup d'attention sur le plan national, son accueil par la communauté éducative a été très positif et les familles bordelaises nous ont fait part de tout leur intérêt pour ces équipements.

D'autres initiatives récentes (Espace Numérique de Travail) ou l'expérimentation de tablettes hybrides) s'inscrivent dans le cadre d'une approche partenariale et volontariste entre la Ville de Bordeaux et l'éducation nationale.

La mise à disposition de nos enseignants et de nos enfants de ces outils performants a pour ambition de promouvoir de nouveaux usages à caractère éducatif et pédagogique, tout en proposant aux enfants, dans un environnement ludique et protégé, un outillage qui les prépare à la découverte des richesses d'un monde de plus en plus numérique.

Aujourd'hui, le niveau d'engagement de la Ville dans la construction d'un écosystème numérique pour l'éducation offre une opportunité réelle pour le développement d'un groupe d'entreprises du numérique, mais aussi pour la mise en place d'une évaluation scientifique internationale pluridisciplinaire sur les résultats, dans leurs dimensions sociétales et éducatives.

Ainsi, la Ville et la DSDEN 33 ont confié à l'Institut CUEEP (Centre Université-Economie d'Education Permanente) de l'Université de Lille le soin de mener cette étude dans le cadre d'une convention définissant les modalités de fonctionnement du groupe de travail et les engagements des parties pour une durée de 3 ans.

Sa signature a été autorisée par délibération n°2012/670 du 17 décembre 2012 ainsi que le versement d'une subvention d'un montant annuel de 25.000 euros.

Cette étude pilotée par Monsieur Jean HEUTTE, enseignement chercheur en Science de l'éducation à l'Université de Lille a deux objectifs :

- une dimension recherche-action autour de l'accompagnement de l'action publique sous la responsabilité du comité de pilotage de l'évaluation du plan e-éducation,
- une dimension recherche scientifique autour de la production de connaissances et de savoirs, sous la responsabilité du comité scientifique dédié au projet.

Le périmètre et le protocole ayant été modifiés et affinés en cours d'étude par le groupe de travail, l'étude n'est pas achevée au terme des trois années écoulées. Sa finalisation nécessite une prolongation d'une année.

Aucune subvention supplémentaire ne sera versée par la Ville de Bordeaux dans le cadre de cette prolongation.

En conséquence nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser M. Le Maire à signer un avenant de prolongation pour une année supplémentaire entre l'Université de Lille dont l'institut CUEEP est aujourd'hui un simple département, La Direction des services départementaux de l'éducation nationale et la Ville de Bordeaux.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 14 décembre 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Emmanuelle CUNY

Convention
« PARTENARIAT DE RECHERCHE / EVALUATION /
ORIENTATION » du 22 février 2013

Avenant 1

ENTRE :

L'Université de Lille 1, sis Cité scientifique, Villeneuve d'Ascq cedex (59655), représentée par son Président, M. Philippe ROLLET,

ET :

La Direction des services départementaux de l'éducation nationale sis 30, Cours de Luze, BP 919, Bordeaux Cedex (33060) représentée par son Directeur, M. François COUX,

ET :

La Ville de Bordeaux, située à l'hôtel de ville, place Pey-Berland 33000 Bordeaux, représentée par son Maire, M. Alain JUPPE, dûment habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil municipal du 14 décembre 2015

Il est préalablement exposé que :

En date du 22 février 2013, les parties ont conclu une convention ayant pour objet de définir les modalités pratiques et financières du partenariat entre l'Institut CUEEP de l'Université de Lille 1, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale et la Ville de Bordeaux, en vue de la réalisation de l'évaluation scientifique pluridisciplinaire du plan e-éducation de la Ville de Bordeaux.

Objet du présent avenant :

Le périmètre et le protocole ayant été modifiés et affinés en cours d'étude par le groupe de travail, l'étude n'est pas achevée au terme des trois années écoulées. Sa finalisation nécessite une prolongation d'une année supplémentaire.

En conséquence, les parties souhaitent prolonger la durée de la convention afin de pouvoir finaliser l'étude en cours.

ARTICLE 1

La durée de la convention « Partenariat de recherche/évaluation/orientation » du plan E-éducation de la Ville de Bordeaux en date du 22 février 2013 est prorogée d'une année, soit jusqu'au 22 février 2017.

ARTICLE 2 -

L'Université de Lille ne pourra pas, au titre de la prolongation de la durée de la convention visée, solliciter auprès de la Ville de Bordeaux le versement d'une subvention complémentaire.

ARTICLE 3 -

Toutes les clauses de la convention initiale demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en trois originaux,

L'Université de Lille1
Représenté par son Président, M. Philippe ROLLET,

La Direction des services départementaux de l'éducation nationale
Représentée par son Directeur, M. François COUX,

La Ville de Bordeaux,
Représentée par son Maire, M. Alain JUPPE,